

RÉFÉRENCES & DOCTRINE · 09/03/2000

Déclaration universelle des droits de l'homme

(extraits)

TYPE	DATE
Texte de référence	09/03/2000

FICHE DE SYNTHÈSE

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) — extraits

Aperçu : Extraits de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (articles 8, 12, 17 et 28), réunis comme éléments de référence.

L'essentiel

Le document cite quatre articles de la Déclaration de 1948 : l'article 8 (droit à un recours effectif devant les juridictions nationales), l'article 12 (protection contre les immixtions arbitraires dans la vie privée, la correspondance, l'honneur et la réputation), l'article 17 (droit de propriété, nul ne pouvant en être arbitrairement privé) et l'article 28 (droit à un ordre social et international garantissant l'effet de ces droits).

Portée

Support documentaire choisi pour inscrire le litige dans le cadre des droits fondamentaux — droit au recours effectif et droit de propriété notamment.

Fiche établie automatiquement à partir du texte du document.

Source : bernardcollorafi.org/pièces/reference-declaration-universelle-droits-homme-1948/ — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987–2002). Le document original fait foi.